



© Jean-Baptiste Mengès - Bordeaux Métropole

# PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC DES EXPOSITIONS

## Bilan de la concertation réglementaire

1



Accusé de réception en préfecture

033-243300316-20250926-lmc1111352-DE-1-1

Date de télétransmission : 03/10/2025

Date de réception préfecture : 03/10/2025

Publié le : 03/10/2025

**Bruges** Ville de **BORDEAUX**



## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
Méthodologie.....	3
Les chiffres clés de la concertation réglementaire.....	3
Le Parc des Expositions dans le quartier Bordeaux-Lac .....	5
Le hall 1, un équipement vieillissant qui n'est pas adapté aux nouvelles attentes .....	5
Un équipement au cœur d'un quartier en pleine mutation .....	5
Un enjeu de préservation et de valorisation des espaces naturels .....	6
Le projet de renouvellement du Parc des Expositions .....	6
Les objectifs.....	6
Le périmètre.....	7
Le coût du projet.....	8
Les acteurs du projet.....	8
Une concertation réglementaire .....	8
<b>Les modalités de la concertation et d'information du public .....</b>	<b>9</b>
Le périmètre de la concertation réglementaire.....	9
Une concertation ouverte à tous.....	9
Les sujets soumis à la discussion .....	9
Le dispositif d'information du public .....	11
Dispositifs papiers et présentiels : .....	11
Dispositifs numériques : .....	12
Les modalités de participation du public .....	13
Réunions publiques d'information (lancement et d'avant clôture).....	13
Visites-Ateliers acteurs et grand public .....	13
Ateliers acteurs en présentiel et en ligne .....	14
Atelier acteurs BEAM .....	14
Balade à vélo .....	14
6 rencontres de proximité .....	14
Autres modalités de concertation .....	15
Les engagements de la charte nationale de la participation.....	16
<b>Synthèse des contributions.....</b>	<b>18</b>
Le positionnement général exprimé par les participants .....	18
Les sujets abordés au cours de la concertation et les réponses apportées par la Métropole .....	19
Un site jugé globalement en perte d'attractivité .....	20
Une forte volonté de modernisation.....	22
Un site qui doit être plus ouvert sur son environnement .....	26
Analyse des questionnaires de satisfaction des participants aux rencontres publiques .....	33
Le contexte de l'évaluation de la satisfaction des participants aux rencontres participatives.....	33
Les résultats de l'évaluation .....	33
<b>Les enseignements du maître d'ouvrage .....</b>	<b>37</b>

# Introduction

**Ce bilan est en cours de validation, il sera soumis aux élus lors du conseil métropolitain de Bordeaux Métropole du 26/09/2025.**

## Méthodologie

Ce bilan a été réalisé sur la base des échanges et contributions collectés du 28 avril au 18 juillet 2025, dans le cadre de la concertation réglementaire autour du projet de renouvellement du Parc des Expositions.

Il est composé de trois parties :

- Un rappel du contexte et des objectifs de la démarche.
- La présentation du dispositif de concertation réglementaire destiné à recueillir les contributions des différentes parties prenantes du Parc des Expositions : professionnels exploitants, partenaires, organisateurs d'événements, exposants, visiteurs, habitants des environs...
- Une synthèse des grands enseignements de cette concertation réglementaire et des premiers éléments de réponse par le maître d'ouvrage.

Ce bilan a pour objectif de retracer les enseignements de la concertation réglementaire réalisée en amont de toute décision sur un projet. Le maître d'ouvrage précise que d'autres temps d'échanges avec les habitants seront organisés pour maintenir l'information et le dialogue avec les citoyens via la concertation volontaire ou d'autres dispositifs qui seront mis en place.

## Les chiffres clés de la concertation réglementaire



**2 RÉUNIONS PUBLIQUES**

- 1 réunion publique d'information à l'ouverture  
(60 personnes)
- 1 réunion publique d'information avant la clôture  
(37 personnes)



**6 RENCONTRES DE PROXIMITÉ**

- Usagers de la Plaine des Sports Colette Besson et du Stade Matmut Atlantique (51 participants)
- Passants de la plage Bordeaux-Lac (20 participants)
- Passants des Planches Ephémères (30 participants)
- Passants du Marché Tasta (14 personnes)
- Visiteurs de la Foire Expo (40 personnes)
- 1 Micro-trottoir (Salon Cycl'eau) (33 personnes)



1 BALADE

- 1 balade à vélo (8 personnes)



5 ATELIERS  
PARTICIPATIFS

- Visite-atelier acteurs (12 participants)
- Visite-atelier public (17 participants)
- Atelier acteurs en ligne (5 participants)
- Atelier acteurs (21 participants)
- Atelier acteurs BEAM (46 participants)



3 ESPACES D'EXPRESSION  
ÉCRITE

- 1 espace contributif sur le site participation.bordeaux-metropole.fr (13 avis et 10 commentaires issus de 12 contributeurs)
- 1 registre papier (1 avis noté mais hors des modalités réglementaires.)
- 2 cahiers d'acteurs



1 QUESTIONNAIRE  
NUMÉRIQUE

- 1 questionnaire sur les équipements et les mobilités (52 répondants)

## Soit 460 participants au total



© Res publica



© Res publica

# Le Parc des Expositions dans le quartier Bordeaux-Lac

Situé au cœur du quartier Bordeaux-Lac, le Parc des Expositions accueille des événements nationaux et internationaux, des foires, des salons professionnels, des manifestations culturelles et sportives, ainsi que des événements grand public auxquels les Bordelais sont très attachés.

Chaque année, il accueille entre 75 et 80 événements et attire près de 600 000 visiteurs. L'un des objectifs du projet est de pouvoir accueillir de nouveaux événements et plus de visiteurs. Il est un moteur économique majeur pour la Métropole, générant près de 3 200 emplois directs et indirects, et concourt à la renommée des filières économiques et culturelles du territoire bordelais. Parmi les grands événements notables : la Foire Internationale de Bordeaux, qui fait partie de l'histoire de la ville et attire environ 200 000 visiteurs ; le Jumping International de Bordeaux qui rassemble environ 60 000 visiteurs ; Vinitech, avec environ 40 000 visiteurs ; ainsi que le Salon de l'Habitat & Déco, avec environ 25 000 visiteurs.

Il se compose de quatre bâtiments principaux, dont trois construits entre 2005 et 2019.

## *Le hall 1, un équipement vieillissant qui n'est pas adapté aux nouvelles attentes*

Le hall 1, le plus grand des bâtiments du Parc des Expositions en termes de surface et de capacité d'accueil, est également le plus ancien. Construit en 1969, son état s'est progressivement dégradé et ne garantit plus de bonnes conditions d'accueil.

Ce hall n'est plus adapté aux usages actuels. Il ne répond plus aux exigences de modularité des organisateurs, souffre d'un manque d'isolation acoustique et thermique, présente des problèmes d'étanchéité et d'infiltration, et affiche une consommation énergétique élevée.

Le Parc des Expositions doit relever deux défis principaux : assurer le confort des usagers et s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

Les attentes des organisateurs d'évènements évoluent également : ils cherchent à maîtriser les coûts, recherchent la qualité pour offrir une meilleure expérience aux visiteurs, et demandent des espaces modulables. Le Parc doit s'adapter à une nouvelle clientèle et à une augmentation de sa fréquentation, liée à un nombre plus important de manifestations qui attirent un public de plus en plus large et diversifié. Cette évolution s'accompagne d'une importante croissance du tourisme d'affaires, qui représente une source significative de retombées économiques : près de 2 milliards d'euros par an en France, et 47 % des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie de Bordeaux.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

## *Un équipement au cœur d'un quartier en pleine mutation*

Le Parc des Expositions se trouve au cœur de Bordeaux-Lac, un quartier en pleine mutation et au fort potentiel, qui évolue progressivement pour devenir un lieu de vie attractif et dynamique. Depuis 2014, 5 000 nouveaux logements ont été construits, conduisant à l'arrivée de 10 000 nouveaux habitants. Néanmoins, le quartier de Bordeaux-Lac reste composé majoritairement d'entreprises, et de zones

commerciales et de loisirs. Il offre des perspectives de développement significatives. Situé en périphérie, il garde une image d'être peu intégré à la ville. Pourtant, il bénéficie d'une excellente accessibilité routière depuis l'extérieur, du réseau ReVE (Le projet « Réseau Vélo Express », comprend 14 itinéraires cyclables sur 272km), et d'une desserte en tramway avec la ligne C.

### *Un enjeu de préservation et de valorisation des espaces naturels*

Le quartier de Bordeaux-Lac se situe dans un environnement naturel très apprécié des métropolitains où il est possible de pratiquer divers sports et loisirs. L'ouverture des berges du Lac bordant le hall 1, la protection du Parc des Jalles adjacent, la réouverture de son cours d'eau la Jalle Noire, et le développement des mobilités douces, feront de ce quartier un environnement naturel au cœur de l'agglomération bordelaise. Ces transformations seront à mettre en lien avec les projets se réalisant aux alentours. Il est notamment envisagé que le projet de data center, construit à proximité, soit une potentielle source de chaleur.

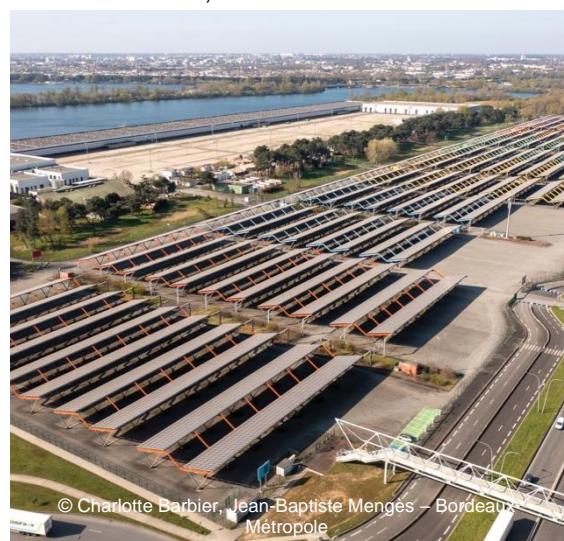
## Le projet de renouvellement du Parc des Expositions

Le Parc des Expositions de Bordeaux Métropole est un site d'exception, connecté à la ville, dans un environnement naturel majeur et dans un quartier en mutation. Le redéploiement de son offre immobilière doit se faire avec le développement de nouvelles fonctions, la valorisation du site et une meilleure intégration des enjeux environnementaux.

### *Les objectifs*

#### *Un nouveau hall 1*

Pour permettre la continuité d'exploitation, le hall 1 doit répondre aux besoins actuels et futurs. L'objectif est de maintenir l'exploitation du site pendant la phase de travaux, en procédant à la construction d'un nouveau hall à proximité de l'emplacement actuel du hall 1. Le nouveau hall pourra être édifié sur une partie de l'esplanade existante qui s'étend sur près de 100.000 m<sup>2</sup>. Sa conception prendra en compte les besoins des prestataires et des usagers, tout en intégrant des critères d'exemplarité énergétique et environnemental.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

#### *Ouverture des berges du lac*

Les berges du Lac pourront être renaturées et ouvertes à tous, sur plus d'un kilomètre, permettant le développement de nouveaux usages et l'accueil de nouvelles fonctions. Elles deviendront ainsi une véritable destination, un lieu de promenade et de détente pour les usagers du Parc des Expositions, ainsi que pour les habitants. Aménagé dans une logique de préservation de la biodiversité et de valorisation du paysage, cet espace favorisera également le développement des modes actifs. Il sera directement connecté aux voies cyclables du « Tour du Lac », facilitant les déplacements à vélo et à pied. En parallèle, ce projet représente une opportunité pour développer une nouvelle offre de loisirs, immobilière ou d'équipements, qui sera définie en concertation avec les différents acteurs (usagers, habitants, professionnels...).

#### *Réaménagement du parking*

Le parking du Parc des Expositions s'étend actuellement sur 19 hectares et offre près de 7 500 places de stationnement. Depuis 2012, une centrale photovoltaïque y a été installée, composée de 60 000

panneaux solaires. Ces ombrières photovoltaïques remplissent une double fonction : d'une part, elles permettent de produire une électricité propre et décarbonée à partir de l'énergie solaire, contribuant ainsi à la transition énergétique ; d'autre part, elles améliorent le confort des usagers en leur offrant une protection contre le soleil lors des fortes chaleurs et en constituant un abri en cas d'intempéries.

A plus long terme, une réorganisation du parking pourra être envisagée, en fin d'occupation des panneaux photovoltaïques, afin d'accueillir de nouvelles fonctions, en lien avec le site et les autres activités environnantes et d'optimiser l'espace à usage de stationnement.

Le réaménagement du Cours Jules Ladoumègue poursuivra ainsi la transition entre le Parc des Expositions et la Plaine des Sports Colette Besson et le Vélodrome.

#### *Renaturation de la Jalle Noire*

La Jalle Noire, cours d'eau qui traverse l'espace boisé au centre du site du Parc des Expositions sera réouvert. Prenant sa source dans la commune de Saint-Jean-d'Illac, la Jalle Noire s'écoule jusqu'à la Garonne, au nord-ouest de Bordeaux. Lors de la réalisation du Lac et de la construction du Parc des Expositions, une partie de son cours a été enterrée afin d'optimiser l'aménagement du site. Cette renaturation offrira un véritable espace de nature, de verdure et de biodiversité en plein cœur du site, tout en s'inscrivant dans la continuité de l'environnement naturel du Parc de la Jalle.

#### *Réorganisation des constructions annexes*

Aujourd'hui, le site accueille les bureaux de la société BEAM (Bordeaux Event And More), exploitant du Parc des Expositions, du Hangar 14 et du Palais des Congrès, mais aussi le village « Home Expo », ou encore l'ancienne « Taverne Bavaroise ». Certains de ces bâtiments datent, tout comme le hall 1, de 1969. Les emprises de ces différentes structures et bâtis pourront ainsi accueillir de nouvelles fonctions et de nouveaux projets.

#### *Le périmètre*

Le périmètre du projet (indiqué par un trait plein rouge) comprend les éléments suivants :

- Le hall 1 du Parc des Expositions (entouré d'un trait plein bleu)
- Les berges du Lac aux abords du hall 1 (trait pointillé rose)
- Les locaux de BEAM (trait plein vert)
- La Jalle Noire (trait pointillé bleu)
- Le parking du Parc des Expositions et du Stade Matmut Atlantique (trait pointillé jaune)
- Esplanade du Parc des Expositions et zones logistiques (trait pointillé violet)



## *Le coût du projet*

Les travaux d'un nouveau hall 1 et ses aménagements sont estimés à 100 millions d'euros.

## Les acteurs du projet

- Bordeaux Métropole – Maître d'ouvrage du projet. Elle coordonne les différents acteurs et prend en compte leurs souhaits et contraintes ; elle organise la concertation et se porte garante de la qualité du processus ; et rédige et adopte le bilan de la concertation ainsi que la décision sur les suites du projet
- Villes de Bordeaux et Bruges – Contribuent aux réflexions à l'évolution du Parc des Expositions
- Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions (SBEPEC) – Est propriétaire du Parc des Expositions, sous la forme d'une Société Publique Locale, avec 2 actionnaires : Bordeaux Métropole (80%) et Ville de Bordeaux (20%).
- BEAM (Bordeaux Event And More) – L'exploitation est déléguée à la société BEAM sous la forme d'une convention de gestion et d'exploitation.
- Res publica, cabinet de concertation – Accompagne Bordeaux Métropole dans la conception et l'animation de la concertation.

## Une concertation réglementaire

Bordeaux Métropole, en lien avec les Villes de Bordeaux et Bruges, a organisé une concertation réglementaire relevant de l'article L103-2 et suivants du Code de l'urbanisme.

Cette concertation a eu pour objectifs de :

- Informer le public de l'existence d'un projet, de ses objectifs et invariants ;
- Donner la possibilité au public d'exprimer un avis sur l'opportunité, les objectifs poursuivis et les caractéristiques principales du projet ;
- Et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ce projet.



La concertation a été organisée préalablement aux décisions que prend le Conseil de Bordeaux Métropole. Elle permet aux élus de bénéficier des éclairages de professionnels, d'usagers et d'habitants.

Les élus restent libres de leur décision finale, mais s'engagent à expliquer la manière dont ils vont prendre en compte ou non les contributions et les suites qu'ils entendent y donner.

Après la concertation, des études seront réalisées afin d'affiner les différents éléments du projet.

# Les modalités de la concertation

## Le périmètre de la concertation réglementaire

### *Une concertation ouverte à tous*

La concertation proposée pour le renouvellement du Parc des Expositions a pour objectif **de proposer un temps de présentation et un espace d'échanges pour le public professionnel, les usagers et les habitants** sur le devenir du hall 1 actuel, les aménagements et équipement du nouveau hall 1, les futurs services et infrastructures du quartier et l'aménagement des berges du Lac.

Le Parc des Expositions est un équipement qui s'adresse majoritairement à des professionnels comme les entreprises et prestataires (logistique, restauration, sécurité...), les organismes clients (organisateurs d'événements locaux ou non) et les hôtels. A cela s'ajoutent les acteurs intéressés par cet équipement comme les chambres consulaires, l'office du tourisme, les partenaires institutionnels ou collectivités. Il intéresse aussi un public important d'usagers : visiteurs du PEX, visiteurs du stade, acteurs voisins (entreprises...), usagers de la plaine des sports ou du vélodrome, camping, golf (...), associations locales, mais également plus largement les habitants les plus proches à Bordeaux et Bruges, les habitants de la métropole et plus loin encore vu son rayonnement.

### *Les sujets soumis à la discussion*

Le projet est en phase d'élaboration, ci-après sont présentés les éléments déjà stabilisés et les sujets qui pourront évoluer grâce aux résultats de la concertation.

### *Les invariants du projet*

Ce qui est déjà déterminé	Les raisons
La construction d'un nouveau hall 1	Le hall 1 est devenu inadapté : absence d'isolation acoustique et thermique, infiltrations fréquentes, accessibilité datée, problèmes de stabilité du sol, panneaux de façades usés, nombreux poteaux...
La construction du nouveau hall 1 en parallèle du maintien de l'activité afin de poursuivre son exploitation durant la période des travaux	Lieu d'activité essentiel, sa fermeture pourrait priver les acteurs économiques de retombées économiques significatives et priver les habitants de nombreux événements. La question du devenir du hall 1 actuel est une question ouverte.
L'ouverture du Parc des Expositions sur son quartier et le développement de nouvelles fonctions économiques via le développement de nouveaux projets	Le quartier du Parc des Expositions est actuellement peu diversifié et peu habité, mais dispose d'un fort potentiel de développement dont l'ouverture permanente du Parc pourrait être le moteur. Le renouvellement du Parc des Expositions est connecté à d'autres projets comme le cheminement sur les Berges du Lac ou le projet de la Jallière. L'objectif est de créer un lieu de vie et

	de promenade sur plus d'un kilomètre par la mise en valeur du Lac et l'ouverture des berges. Il pourra accueillir de nouvelles fonctions économiques, développant une diversification d'usages, avec plus de mixité et d'emplois.
Le développement d'un projet plus vertueux	Le site est aujourd'hui très imperméabilisé, le projet pourra ainsi améliorer la situation existante. Il accueillera également le développement de sources énergétiques alternatives afin d'utiliser des ressources locales et durables.

*Les marges de discussion*

Ce qui peut être modifié par la concertation	Exemples de questions
Aménagement et équipement du nouveau hall 1	<p>Quels équipements sont pertinents à déployer pour répondre aux besoins des différents acteurs afin que les espaces soient adaptés pour accueillir des évènements d'ampleur ?</p> <p>Quel devenir pour le hall 1 actuel ?</p> <p>Comment s'assurer que le futur hall 1 soit un modèle en termes de transition écologique, de la construction à l'exploitation ?</p>
Aménagement de la zone environnante	<p>Comment intégrer le Parc des Expositions dans son nouvel environnement urbain ?</p> <p>Quelle offre de loisirs et d'équipements déployer pour créer un véritable lieu de vie attractif pour les usagers du Parc des Expositions en lien avec le projet d'ouverture des Berges ?</p> <p>Le déploiement de logements au sein de la zone est-il pertinent ?</p> <p>Comment organiser la circulation et la mobilité pour améliorer l'expérience des visiteurs, des usagers et futurs habitants tout en étant capable de gérer l'affluence lors des événements ?</p> <p>À quelles conditions la désimperméabilisation* du site sera réussie ? Quels espaces naturels déployer ? Comment préserver les espaces naturels existants ?</p> <p>Comment mettre en valeur et protéger le cours d'eau de la Jalle ?</p>

\* Désimperméabilisation des sols : suppression du revêtement imperméable d'un sol, tel que le béton, pour le remplacer par un revêtement perméable, comme de la végétation ou la remise en pleine terre des sols.

## Le dispositif d'information du public

La concertation ouverte par Bordeaux Métropole a été réalisée en collaboration avec les communes de Bordeaux et de Bruges.

Différents dispositifs ont été mis en place pour informer le public.

## *Dispositifs papiers et présentiel :*

Bordeaux Métropole a informé le public via :

- Un dossier de concertation présentant le projet et le dispositif de concertation a été réalisé. Il a été distribué au cours des différents évènements de la concertation réglementaire et a été mis à disposition des habitants au sein du siège de Bordeaux Métropole.
  - Des annonces légales dans le journal Sud-Ouest – le 17/04/2025 annonçant l'ouverture de la concertation et la première réunion publique et le 27/06/2025 annonçant la dernière réunion publique et la clôture de la concertation.
  - Des affiches ont également été réalisées et diffusées sur le territoire. Elles ont été diffusées au sein des espaces permettant de mobiliser les habitants du territoire : centre nautique, cercle de voile, maison municipale du Tasta, mairie de Bruges, Cité municipale de Bordeaux, Bordeaux Métropole... Des affiches spécifiques ont été disposées dans les structures au sein desquelles des rencontres ont été organisées. Ces dernières ont également utilisé leurs canaux de communication interne : newsletter, intranet...
  - Des flyers ont été distribués lors des rencontres de proximité et durant les temps en présentiel afin de mobiliser les participants pour les temps de concertation suivants.
  - Un article est paru dans le journal Bordeaux Métropole n°70

Plusieurs médias ont aussi souhaité informer sur le sujet :

- Des articles de journaux ont été publiés. 3 articles sont parus dans le journal Sud Ouest, deux annonçant la concertation le 10/04/2025 et le 30/04/2025, et un dernier paru le 09/07/2025 revenant sur la réunion publique de clôture. Un article est également paru dans Rue89 le 07/05/2025, suite à la première réunion publique.



Concertation sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions  
**Participez à la balade à vélo !**

**Vendredi 27/06 - 17h30-19h30 :**  
Point de départ et d'arrivée :  
**Maison des Mobilités de Bruges** (3 rue du Canal, Bruges)



Police your ignorance

13

10 of 10

*Affiche réalisée pour informer de l'organisation de la balade à vélo.*



Accusé de réception en préfecture  
033-243300316-20250926-lmc1111352-DE-1-1  
Date de télétransmission : 03/10/2025  
Date de réception préfecture : 03/10/2025  
Publié le : 03/10/2025

## Dispositifs numériques :

- Afin de mobiliser l'ensemble des habitants du territoire, les dispositifs numériques de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et de la Ville de Bruges ont été mobilisés par le biais des newsletters et des réseaux sociaux. Des publications ont été effectuées au sein des newsletters de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux, et sur la page Entreprendre de Bordeaux Métropole. Des publications ont également été effectuées sur les réseaux sociaux, comme l'illustre le post Facebook ci-dessous publié sur les réseaux de Bordeaux Métropole le 30/04/2025. Elles ont aussi permis de relayer deux vidéos de présentation du projet et de la concertation.

Bordeaux Métropole • 30 avril ·

Le Parc des Expositions de Bordeaux Métropole se transforme... et vous pouvez y participer !

Vous avez assisté à un salon ou un événement marquant au Parc des Expositions de Bordeaux ? Ce lieu emblématique se prépare à une grande transformation après plus de 50 ans d'histoire. Chaque année, ce sont 500 000 visiteurs et 80 événements accueillis sur le site.

Le hall 1, construit en 1969, va faire peau neuve pour devenir un espace moderne, durable et plus ouvert sur le quartier en plein renouveau.

Et vous, comment imaginez-vous le Parc des Expositions de demain ? Partagez vos idées, vos attentes, vos envies !

Le lundi 5 mai : Réunion publique de 18h15 à 21h avec une visite participative du Parc des expositions, une présentation du projet et un échange participatif.

Inscription : <https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx...>

Concertation ouverte du 28 avril au 18 juillet 2025

Donnez votre avis 👉 <https://fcl.ly/parcdesexpos>

*Post sur le compte Facebook de Bordeaux Métropole en date du 30/04/2025*



*Vidéo du projet et de la concertation relayée sur les réseaux sociaux et sur le site de la participation.*

- Une page d'information a été mise en ligne sur le site internet participatif de Bordeaux Métropole (<http://participation.bordeaux-metropole.fr>). Le projet était présenté ainsi que les dates des différents évènements de concertation. Les comptes-rendus ont également été déposés sur le site de la participation après chaque rencontre.

PARTICIPATION BORDEAUX MÉTROPOLE

Rechercher Se connecter

Accueil Participations Budgets participatifs Prochainement

Le renouvellement du Parc des Expositions de Bordeaux Métropole

Imaginons ensemble le fonctionnement du Parc des Expositions de demain et son ouverture sur son quartier

PRÉSENTATION JE DONNE MON AVIS AGENDA

© Res publica

Page d'information du site participatif de Bordeaux Métropole

Pour participer à la concertation sur le devenir de ce site majeur du 28 avril au 18 juillet 2025, rejoignez-nous lors des prochaines rencontres publiques en [vous inscrivant ici](#).

- Des mails d'information ont également été diffusés à une liste de relais de mobilisation comprenant les structures sur site, les partenaires du projet et les structures pertinentes à mobiliser en fonction des thèmes des temps de la concertation (hôtel, associations cyclistes...). Cette liste a été augmentée des personnes qui se sont montrées intéressées au fur et à mesure des différents temps de concertation.

**Les mesures de publicité ont donc été conformes à ce qui avait été annoncé et le relais de la presse a confirmé une bonne diffusion de l'information.**

# Les modalités de participation du public

*Les comptes-rendus des temps participatifs sont disponibles pour téléchargement depuis la page dédiée à la concertation sur le site participatif de Bordeaux Métropole. [Cliquez ici](#) pour y accéder ou rendez-vous sur <https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo?locale=fr>*

## Réunions publiques d'information (lancement et d'avant clôture)



Deux réunions publiques d'information ont été organisées pour lancer et avant la clôture de la concertation réglementaire. La réunion publique de lancement s'est déroulée le 5 mai 2025 de 18h30 à 21h, une soixantaine de personnes étaient présentes. La réunion publique d'avant clôture s'est tenue le 8 juillet 2025 de 18h30 à 20h30, une trentaine de personnes étaient présentes. Elles ont toutes les deux été organisées au Palais 2 l'Atlantique.

La réunion du 5 mai 2025 a été introduite par Stéphane Delpeyrat-Vincent, vice-président de Bordeaux Métropole chargé du développement économique et emploi – enseignement supérieur et

Recherche, Vincent Maurin, Maire Adjoint de Bordeaux Maritime, Brigitte Terraza, Maire de Bruges, et Pierre-de-Gaétan Njikam, Président de la SBEPEC (*Société Bordelaise des Équipements Publics d'Expositions et de Congrès – propriétaire du Parc*). Puis les équipes de Bordeaux Métropole et de BEAM (*Bordeaux Event And More – exploitant du Parc*) dont Stéphane Kintzig, Directeur Général de BEAM, ont fait découvrir par une visite des lieux le site, l'état actuel du hall 1 et du Parc des Expositions. Les modalités de la concertation réglementaire ont également été présentées. Un temps de questions-réponses avec les participants a été ouvert à l'issue des temps de présentation et de la visite.

La réunion du 8 juillet 2025 a été introduite par Stéphane Pfeiffer, adjoint au Maire de Bordeaux chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et l'économie sociale et solidaire, Pierre-de-Gaétan Njikam, Président de la SBEPEC (*Société Bordelaise des Équipements Publics d'Expositions et de Congrès – propriétaire du Parc*) et Stéphane Delpeyrat-Vincent, vice-président de Bordeaux Métropole chargé du développement économique et emploi – enseignement supérieur et Recherche. Ensuite, Res publica a présenté les premiers résultats de la concertation réglementaire et les membres des équipes de Bordeaux Métropole ont donné de premiers éléments de réponse. Cette réunion a également permis d'informer sur les prochaines étapes d'élaboration du projet et de la concertation. La réunion a été clôturée par Vincent Maurin, Maire Adjoint de Bordeaux Maritime.

## Visites-Ateliers acteurs et grand public

La visite-atelier à destination des professionnels s'est déroulée de 14h30 à 17h et celle grand public de 18h30 à 21h le lundi 12 mai 2025. La première a regroupé 12 participants et la seconde 17 participants.



L'objectif de ces visite-ateliers était de permettre aux participants de découvrir le site, l'état actuel du hall 1 et du Parc des Expositions, tout en amorçant une réflexion collective sur leur avenir ainsi que sur les nouveaux usages et fonctions possibles de ces espaces. Les participants pouvaient compléter un livret de balade avec des contributions sur chacun des points de la visite.

De retour en salle, ils étaient répartis en groupe pour répondre collectivement à des questions sur les aménagements prioritaires à réaliser dans le futur PEX.

### *Ateliers acteurs en présentiel et en ligne*

Deux ateliers dédiés aux acteurs professionnels (organisateurs, partenaires, prestataires...) ont été organisés, l'un en présentiel le 19 juin de 14h à 16h au Palais de l'Atlantique, l'autre à distance le 27 mai de 14h à 16h. L'atelier en présentiel a accueilli 21 personnes, tandis que 5 participants se sont connectés à l'atelier en ligne.

L'objectif de ces deux ateliers était de recueillir des points de vue professionnels. Après une présentation des enjeux du projet et de la concertation, les professionnels ont pu donner leur avis à l'occasion d'un temps de travail en groupe lui-même divisé en deux séquences : l'une pour établir un diagnostic de l'existant, l'autre pour réfléchir aux équipements, activités et fonctions à déployer prioritairement.



### *Atelier acteurs BEAM*

Un atelier réservé aux collaborateurs de BEAM, l'exploitant du site, a été organisé le 18 juin de 10h à 12h au Palais de l'Atlantique. Il a rassemblé 46 collaborateurs. Les participants ont été accueillis par Philippe Autran, président de BEAM, et Stéphane Kintzig, Directeur Général de BEAM.

L'objectif de cet atelier était de recueillir le point de vue spécifique des exploitants du site. Après une présentation des enjeux du projet et de la concertation, les participants ont été répartis en groupes de travail et ont apporté des réponses collectives à des questions posées autour de 3 séquences : diagnostic de l'existant, sources d'inspiration et équipements à déployer prioritairement.



### *Balade à vélo*

Une balade à vélo a eu lieu le 27 juin de 17h30 à 19h30 ; elle était ouverte à tous mais avait pour vocation de recueillir particulièrement l'avis du public sur les questions de mobilités. 8 personnes y ont participé. Elles ont parcouru une boucle de 8 kilomètres environ autour du lac, au départ de la Maison des mobilités de Bruges et avec un passage par le Parc des Expositions naturellement. 6 points d'arrêt ont ponctué cette balade et ont été l'occasion pour les cyclistes de répondre à des questions circonstanciées, par écrit sur des livrets de balade ou lors de débats à l'oral.



### *6 rencontres de proximité*

6 rencontres de proximité ont ponctué la concertation :

- Le 10 mai de 14h à 18h devant la plaine des sports Colette Besson et le stade Matmut Atlantique (51 participants) ;
- Le 21 mai de 13h30 à 17h30 au Palais 2 l'Atlantique à l'occasion du salon Cycl'eau (33 participants) ;
- Le 28 mai de 10h à 19h dans le hall 1 à l'occasion de la Foire Internationale de Bordeaux (38 participants) ;
- Le 11 juin de 13h30 à 17h30 à la plage de Bordeaux-Lac (18 participants) ;
- Le 18 juin de 16h30 à 18h30 au marché du Tasta de Bruges (14 participants) ;
- Le 19 juin de 19h à 21h aux Planches Ephémères de Bordeaux (30 participants).

Ces rencontres ont permis d'interroger 184 personnes au total. Les témoignages recueillis étaient issus d'usagers du Parc des Expositions et de son environnement, rencontrés de manière impromptue sans d'être inscrit à un événement. Cette modalité de concertation permet de recueillir le point de vue d'usagers légitimes à le donner mais moins enclin à participer à des réunions ou ateliers organisés. Les contributions ont été recueillies à l'appui d'un questionnaire d'une dizaine de questions, centrées autour du diagnostic et des aspirations pour le hall 1, les aménagements à déployer, les nouvelles fonctions et la question des mobilités.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès  
- Bordeaux Métropole

### *Autres modalités de concertation*

- Un **questionnaire** sur les espaces actuels du hall 1 et les aménagements à déployer a été mis en ligne sur <https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo>, la plateforme de participation de Bordeaux Métropole, entre le 5 mai et le 20 juin. Il a permis de recueillir 52 réponses.
- Un **espace contributif en ligne** était accessible sur le même site et a compté 13 avis et 10 commentaires de 12 personnes différentes pendant toute la durée de la concertation.
- **3 registres** permettaient de déposer un avis sur papier au siège de la Métropole, à la mairie de Bordeaux ou à celle de Bruges. Un seul avis a été déposé, néanmoins cet avis a été déposé sans mention dans le registre et en dehors du dossier, il n'est donc pas conforme aux modalités définies. L'avis déposé reprend des thématiques abordées par ailleurs lors de la concertation – ainsi celui-ci est indirectement pris en compte.
- **2 cahiers d'acteurs** ont été déposés de la part de l'UMENA (Union des Métiers de l'Evènementiel en Nouvelle-Aquitaine) et de All Suites appart hôtel Bordeaux-Lac.

# Les engagements de la charte nationale de la participation

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la charte nationale de la participation du public. Dès lors, elle s'engage, sur chacune de ses concertations, à tenir 22 engagements en faveur d'une participation vertueuse. Au terme de la concertation réglementaire sur le renouvellement du Parc des Expositions, Bordeaux Métropole estime\* avoir particulièrement mis l'accent sur les 14 engagements ci-dessous :

- L'information du public tout au long de la concertation (inclus 5 autres engagements afférents) :

Le public a eu accès à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible sur le projet, grâce à un dossier de la concertation pédagogique, à une vidéo et à toutes les explications complémentaires fournies par la Métropole lors des rencontres.

Ces supports d'information ont particulièrement explicité la nature du projet, les responsabilités de chacun dans celui-ci, les questions à débattre et les invariants du projet. Le rôle de la participation dans le processus de décision a également été clarifié .
- Le bilan du processus :

Le présent bilan de la concertation réglementaire explicite l'ensemble des contributions recueillies et la manière dont la Métropole compte tenir compte de celles-ci (voir « les enseignements du maître d'ouvrage »).
- L'implication des participants :

L'ensemble des rencontres a permis de mesurer la forte implication des citoyens-participants : ils se sont approprié le sujet, ont argumenté leurs positions, ont pris en compte l'intérêt collectif du projet et ont fait preuve d'une attitude tout à fait constructive dans la façon de le discuter.
- L'égalité de l'accès de tous à l'information, à la parole et à l'écoute, l'équivalence de traitement des points de vue exprimés et l'acceptation des divergences :

La Métropole s'est attaché les services d'une agence spécialisée en concertation (Res publica) afin de garantir ces trois engagements. A travers les questionnaires de satisfaction, une majorité des participants a reconnu qu'ils avaient été tenus.
- L'inclusion de tous les publics concernés :

La Métropole a cherché à informer le grand public de la possibilité de participer, à travers les canaux traditionnels (newsletter, réseaux sociaux, articles dans Sud-Ouest...), relayés par ceux de la Ville de Bordeaux (newsletter, réseaux sociaux). En outre, elle a ciblé de manière proactive des publics particulièrement concernés par le projet : les habitants des quartiers voisins de Ginko et du Tasta, les visiteurs du Parc des expositions, les usagers des équipements voisins (lac, stade, plaine des sports Colette Besson...), les professionnels de BEAM (exploitant), les organisateurs d'événements, les professionnels partenaires dont l'activité est impactée de manière directe.
- La diversité des publics et la diversification des outils participatifs :

Des formats variés de rencontres ont été proposés, afin de s'adapter aux habitudes de chacun et garantir une plus grande qualité des débats : réunions publiques, balades à pied et à vélo, micros-trottoirs, rencontres de proximité, stand lors d'une exposition, questionnaires en ligne, ateliers de travail, site internet, etc.

\* Il s'agit d'une auto-évaluation réalisée par la Métropole, complétée par les appréciations des citoyens recueillies au moyen des questionnaires de satisfaction.



Accès de réception en préfecture  
033-24-220-021-023-0926-Imc1111352-DE1  
Date de dépôt : 03/10/2025  
Date de publication : 03/10/2025  
Public

# Synthèse des contributions

## Le positionnement général exprimé par les participants

Les participants à la concertation ont admis que le Parc des Expositions présentait des faiblesses qu'il convenait de contrer par un projet de renouvellement ; l'opportunité du projet n'a donc pas été remise en cause. Les grandes intentions du projet ont été globalement approuvées :

- **Renouvellement du hall 1.** Le bâtiment est souvent caractérisé par sa vétusté, surtout chez les professionnels. Les participants ont particulièrement insisté sur le manque de lumière naturelle, le faible confort thermique, le sol instable, la présence de poteaux, la mauvaise qualité des installations et les difficultés d'exploitation engendrées. Toutefois, certains participants ont exprimé un attachement à ce hall, particulièrement à sa façade atypique.
- **Modernisation du Parc des expositions.** Les participants ont souvent pris le Palais 2 l'Atlantique en exemple d'un équipement moderne et ont émis de nombreux souhaits, souvent inspirés d'autres lieux d'expositions. Cette modernisation est particulièrement attendue sur des aspects de confort, d'optimisation des circulations à l'intérieur du site, de services offerts aux exposants et aux visiteurs, mais aussi sur une idée d'exemplarité écologique.
- **Ouverture du Parc des Expositions sur son environnement.** L'ouverture du site au public en dehors des périodes d'événement semble faire l'unanimité. L'environnement du site, s'il est parfois jugé peu attractif, représente tout de même un formidable potentiel selon les participants, particulièrement la proximité du lac. Ainsi, de nombreuses idées d'activités ont été énoncées pour que le Parc des Expositions vive toute l'année et s'adresse aussi aux habitants des environs, en particulier des lieux de détente et de rencontre et une offre de restauration améliorée.
- **Renaturation du site.** Les participants ont exprimé le fait que le site était trop minéral actuellement et que la végétalisation devait faire partie des grands principes de son renouvellement.
- **Facilitation des accès.** La problématique des accès au site a été soulevée à de nombreuses reprises.



# Les sujets abordés au cours de la concertation et les réponses apportées par la Métropole

<i>Un site jugé globalement en perte d'attractivité.....</i>	<i>p20</i>
<i>Des espaces pas toujours appréciés des professionnels.....</i>	<i>p20</i>
<i>Un attachement au hall 1 malgré tout, notamment à sa façade.....</i>	<i>p21</i>
<i>Un fort besoin de continuité de l'activité.....</i>	<i>p21</i>
<i>Une forte volonté de modernisation.....</i>	<i>p22</i>
<i>De nombreuses idées pour un Parc des Expositions plus fonctionnel.....</i>	<i>p22</i>
<i>Des sources d'inspiration variées.....</i>	<i>p23</i>
<i>Un accent important mis sur le volet écologique.....</i>	<i>p24</i>
<i>Une amélioration souhaitée des circulations à l'intérieur du site .....</i>	<i>p24</i>
<i>Des services aux utilisateurs à améliorer.....</i>	<i>p25</i>
<i>Un site qui doit être plus ouvert sur son environnement.....</i>	<i>p26</i>
<i>Une situation qui présente un potentiel, notamment grâce à la proximité du lac.....</i>	<i>p26</i>
<i>Des points de vigilance exprimés sur les questions de sécurité.....</i>	<i>p27</i>
<i>Une volonté d'ouverture du site en dehors des événements.....</i>	<i>p27</i>
<i>Un accès à faciliter pour tous les usagers.....</i>	<i>p29</i>
<i>La renaturation du site souhaitée pour en faire un lieu plus agréable.....</i>	<i>p31</i>

## *Un site jugé globalement en perte d'attractivité*

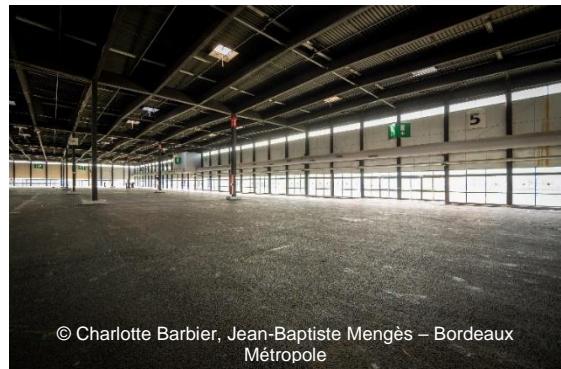
### *Des espaces pas toujours appréciés des professionnels*

L'environnement extérieur a été qualifié de « peu accueillant » voire « dégradé », mal entretenu et peu mis en valeur. Certains participants estiment qu'il y a trop de friches aux alentours, d'autres que les chaussées abîmées gênent le transport de matériel, ou encore que le revêtement du terre-plein central génère de la boue en cas d'intempéries.

Mais c'est surtout la **vétusté du hall 1** qui a été beaucoup décriée, surtout par les intervenants professionnels :

- **Faible luminosité.** Plusieurs personnes regrettent le manque de lumière naturelle et considèrent que ce n'est pas compensé par le système d'éclairage, qui n'est pas optimal. L'éclairage en néons est considéré comme trop ancien.
- **Inconfort thermique.** Des participants remarquent que la température est excessive en été tandis que le froid s'installe en hiver. La plupart d'entre eux mettent en cause les matériaux utilisés à la construction, mais plusieurs identifient d'autres causes comme les baies vitrées qui pourraient renforcer l'effet de serre. Plusieurs participants relèvent que la climatisation est absente ou insuffisante (mais une personne pense au contraire qu'elle est parfois excessive).
- **Inconfort acoustique.** La plupart des participants le lie avec l'inconfort thermique car ils considèrent qu'il s'agit aussi d'un problème d'isolation des matériaux. Quoi qu'il en soit, le site est souvent jugé bruyant lors des grands événements et des périodes d'affluence.
- **Instabilité du sol.** Les fondations ne sont pas stables selon plusieurs participants, ce qui génère un sol non plat et donc des difficultés d'exploitation, par exemple un ralentissement du temps de montage des stands. Certains participants précisent également que le **revêtement de sol** n'est pas adapté à tous les événements et qu'il est parfois nécessaire d'installer de la moquette, ce qui n'est pas toujours apprécié par les organisateurs. Enfin, plusieurs personnes ont alerté sur le risque de chute lié à cette instabilité du sol.
- **Fuites d'eau.** Celles-ci auraient occasionné des demandes de remise de la part d'exposants aux organisateurs.
- **Infrastructures en mauvais état.** Cela concerne parfois l'état de la façade, mais surtout d'équipements intérieurs comme les **sanitaires**, considérés comme en mauvais état, mal entretenus et insuffisamment nombreux. Les mauvaises odeurs ont également été évoquées, ainsi que l'absence de points d'eau.
- **Difficultés d'exploitation** pour les professionnels, notamment en raison de la **forme longitudinale** du bâtiment (qui rend peu visibles les stands situés au fond), de la présence de **nombreux poteaux** et d'**infrastructures techniques peu efficaces** (système d'alimentation électrique, système de trappes d'évacuation, difficultés d'approvisionnement des stands en eau, câbles qui traversent les allées, faiblesse du débit de connexion wifi...).
- **Manque de lieux de stockage.**

Ces différents éléments ternissent l'image du lieu selon plusieurs participants. Ils craignent une **dégradation de l'image du site**, mais aussi des événements qui y sont organisés et de la destination Bordeaux en général et donc de la compétitivité de BEAM et de l'attractivité du PEX pour les professionnels. Plusieurs participants considèrent que de nombreuses organisations ne souhaitent déjà plus organiser de manifestations au PEX de Bordeaux, qui ne peut de toute façon techniquement plus accueillir certains événements d'ampleur.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

Au-delà des problèmes de vétusté du hall 1, les salariés de BEAM ont dénoncé le **mauvais état de leurs bureaux** : bureaux trop petits, présence de végétation et de fourmis, murs instables, manque de lumière, toilettes en mauvais état, manque de salles de réunion, pannes récurrentes de chauffage et de climatisation...

#### *Un attachement au hall 1 malgré tout, notamment à sa façade*

Le hall 1 a pourtant fait l'objet de quelques remarques positives, parfois à contre-courant des remarques établies précédemment :

- **Sa taille** qui permet l'accueil d'événements de grande envergure et lui offre un potentiel de fonctionnalité et de modularité.
- **Sa hauteur sous plafond** importante qui crée un sentiment d'espace.
- **Son accessibilité** avec de nombreuses portes.
- **La baie vitrée** qui offre une vue dégagée sur le lac et un apport de lumière naturelle.
- **Ses caractéristiques architecturales**, par sa forme longitudinale et surtout sa **façade** atypique.

Ainsi, si le renouvellement du hall 1 par un nouveau bâtiment est réclamé par certains participants, un petit groupe constitué a exprimé au contraire **une crainte sur une potentielle disparition de ce hall** mettant en doute l'état de vétusté du hall alors que celui-ci a dépassé la cinquantaine d'années et que des manifestations s'y déroulent actuellement. Ils auraient souhaité avoir accès à des études techniques et des éléments de chiffrage d'une opération de réhabilitation éventuelle ou d'une opération de démolition/reconstruction afin de comparer les hypothèses. Certains sont persuadés que la structure est solide malgré un sol instable, des panneaux défectueux, des infiltrations d'eaux, ou encore des menuiseries qui se déchaussent. Ils considèrent qu'une opération de réhabilitation est possible pour pallier les difficultés techniques (mise aux normes, travaux d'isolation, de réfection de la toiture, de revêtement de sol...) et correspondrait davantage aux ambitions écologiques de la collectivité de privilégier la réhabilitation à la construction neuve, bien que cela ne répond pas aux objectifs de continuité d'exploitation, d'adéquation de l'offre à la demande, de développement de nouveaux usages, ou de transition plus générale du site pour l'ouvrir au quartier.

Surtout, plusieurs participants considèrent que ce hall revêt un **caractère symbolique** et souhaitent une mise en valeur du « geste architectural » des architectes Perrier et Dubuisson. D'autres affirment le caractère « emblématique » du bâtiment. Ces remarques s'appuient principalement sur un **fort attachement au motif de la façade** du bâtiment et dans une moindre mesure à son aspect longitudinal, qui fait du hall 1 un repère visible de loin. Ainsi, des participants, y compris parmi la majorité qui sont plutôt favorables à la démolition/reconstruction, plaident pour une conservation d'au moins certains éléments de la façade et de ses motifs, une réutilisation de panneaux issus de la façade actuelle dans un futur bâtiment ou un rappel de la façade sous une autre forme. Un groupe en atelier a proposé de démolir et reconstruire le bâtiment à l'identique mais en utilisant des procédés de construction plus modernes.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux

#### *Un fort besoin de continuité de l'activité*

L'importance de ce site, générant de nombreuses retombées économiques a été soulignée par les participants, notamment professionnels, rappelant la perte d'attractivité de la destination Bordeaux Métropole en raison de l'état immobilier du hall 1.

Il est également ressorti que la continuité d'activité est primordiale et qu'une fermeture même temporaire du lieu apparaît comme un risque très fort pour l'activité du site et son développement. La prise en compte par la collectivité du caractère nécessaire d'une intervention a été bien perçue auprès des professionnels. Pour les particuliers, ces enjeux sont apparus plus distants car ils sont moins concernés par l'activité au quotidien du site ; certains ont néanmoins interrogé le calendrier de mise en œuvre pour le devenir de certaines manifestations grand public telles que la foire-expo ou le Jumping International.

## *Une forte volonté de modernisation*

### *De nombreuses idées pour un Parc des Expositions plus fonctionnel*

Les participants à la concertation ne se sont pas contentés de constater l'état du site, mais se sont attachés à exprimer ce qui selon eux le rendrait plus attractif. Les professionnels ont particulièrement insisté sur la nécessité de la **modularité des espaces** afin de les rendre le plus fonctionnels possibles et attractifs pour les organisateurs et exposants. Selon eux, le futur Parc des expositions – hall 1 nouveau - devrait être :

- **Spacieux** pour pouvoir accueillir de grands événements. L'**absence de poteaux** est également souvent évoquée pour faciliter l'aménagement, la modularité et l'exploitation.
- **Modulaire**. Les participants ont précisé que cette modularité pourrait permettre **d'accueillir plusieurs événements de manière simultanée**, ce qui n'est pas possible actuellement. Cela implique la mise en place de cloisons amovibles, de gradins éphémères, d'une configuration permettant plusieurs entrées et l'aménagement d'espaces qui s'élèvent ou ne deviennent visibles qu'en cas de besoin. Ainsi, le futur hall pourra être doté par exemple de salles de congrès ou de petites salles de réunion à utiliser en cas de besoin spécifique, mais pas forcément pour tous les événements.
- **Confortable**, au niveau thermique comme d'un point de vue de la luminosité. Cela passe par une bonne isolation et une recherche maximale de la lumière naturelle. La qualité de la sonorisation est aussi évoquée.
- **De plain-pied**. Cela faciliterait la circulation à l'intérieur du site et l'organisation de grands événements. Cependant, il a aussi été proposé un bâtiment à étage pour optimiser l'espace. Plus précisément, l'idée de garder un étage ou un roof-top pour des services afin de libérer au maximum le rez-de-chaussée pour les événements est récurrente. Un groupe précise que cela permet aussi de respecter plus facilement les normes de sécurité (accès pompiers, hauteur sous plafond, trappes d'accès technique...).
- **Haut**. La hauteur de plafond semble importante pour les professionnels, ils la fixent généralement à 12, 15 ou 18 mètres.
- **Moderne** avec des équipements informatiques et outils technologiques de haute qualité, mais aussi des infrastructures techniques performantes (comme des caniveaux électriques). Un groupe précise toutefois qu'il faut privilégier des équipements simples et manuels pour éviter les pannes lors de grands événements.
- **Equipé de sanitaires** propres, en nombre suffisant et à intervalles réguliers.
- **Equipé d'espaces de détente et de services aux visiteurs et aux exposants** (voir le détail dans la partie « Des services aux utilisateurs à améliorer » page 25).

## *Des sources d'inspiration variées*

Les participants ont souvent pris le **Palais 2 l'Atlantique**, très apprécié, en exemple pour détailler leurs attendus vis-à-vis du hall 1. Ce bâtiment est en effet salué comme un espace récent, spacieux, propre, bien insonorisé, à l'ambiance accueillante et agréable à utiliser. Toutefois, de nombreux sites de congrès ou d'expositions à Bordeaux, en France ou en Europe ont été cités comme exemples ou sources d'inspiration pour des idées à reprendre :



- Le site *Paris Expo Porte de Versailles* est le plus souvent cité en exemple pour la présence d'espaces de réception ou de coworking, l'absence de poteaux, la signalétique digitale et mobile, la présence de tapis roulants et escalators ou encore la qualité de la connexion wifi. Il a pourtant été cité quelquefois en contre-exemple pour la différence de niveaux entre ses différents bâtiments qui rend l'exploitation difficile.
- Le *Centre des congrès de Lyon* pour sa qualité architecturale, sa signalétique avec panneaux digitaux, ses tribunes modulables et son système de vidéosurveillance basé sur l'intelligence artificielle.
- Le *Parc Chanot de Marseille* pour ses petits halls offrant des formats variés et sa connexion wifi performante.
- Le *MEETT de Toulouse* pour son espace de restauration ouvert et l'accessibilité facilitée de son parking.
- Le *Parc des Expositions de Nantes* pour ses cloisons et son allée centrale qui dessert les différents halls.
- Le *Parc Expo de Nancy* pour la qualité de son éclairage qui met bien les stands en valeur et son vaste parking.
- Le *Parc Expo de Clermont-Ferrand* pour ses commerces ouverts en dehors des événements.
- Le *Quai Saint-Malo* pour sa vue.
- Le *Parc Tour & Taxis de Bruxelles*, pour sa qualité architecturale et la présence de terrasses et de roof-tops.
- La *Foire de Milan*, pour sa signalétique digitale et mobile et son allée centrale qui dessert les différents halls.
- Le *Hangar 14* pour ses terrasses et roof-tops.

D'autres idées ont été puisées dans des lieux inspirants sans que ceux-ci aient pu être cités :

- Des puits de lumière naturelle ;
- Un système d'éclairage permettant de moduler la luminosité et de plonger des zones dans le noir ;
- Un toit modulaire ;
- Un accès extérieur couvert ;
- Des zones de repli pour les événements extérieurs ;
- Des patios, toitures et murs végétalisés ;
- Un réseau électrique encastré dans le sol ;
- Une programmation d'animations et de concours qui rythment la semaine et attirent le public.

## *Un accent important mis sur le volet écologique*

De nombreux participants souhaitent mettre un accent particulier sur les aménagements à caractère durable, pour améliorer le confort, renforcer l'adaptation au changement climatique ou tout simplement répondre à une demande grandissante des organisateurs, des exposants et des visiteurs. Ils estiment que le PEX doit faire preuve d'**exemplarité** dans ce domaine pour répondre aux attentes « Responsabilité Sociale des Entreprises » (RSE) des potentiels clients. Cela passe par plusieurs types d'aménagement :

- Le **développement des énergies renouvelables** est le plus cité, avec l'idée répétée d'**installation de panneaux photovoltaïques sur le toit** du futur bâtiment (plus performants que ceux qui sont actuellement utilisés sur le parking), dont certains précisent qu'ils pourraient rendre le PEX auto-suffisant d'un point de vue énergétique. D'autres solutions ont été évoquées comme la **géothermie**.
- L'installation de **récupérateurs d'eau de pluie**.
- L'utilisation de **matériaux écoresponsables** pour les nouvelles constructions ou les réhabilitations.
- L'aménagement d'installations permettant le **tri des déchets** par les organisateurs et des exposants.
- Une installation de refroidissement basée sur le système du **free cooling**.
- L'installation de **bornes de recharge pour véhicules électriques** sur le parking.
- La **végétalisation** (voir le détail dans la partie « renaturation du site » page 31).



## *Une amélioration souhaitée des circulations à l'intérieur du site*

Selon plusieurs participants, il est parfois difficile de circuler à l'intérieur du site, notamment parce qu'il est très grand. Cela complique l'accessibilité pour les visiteurs, mais aussi pour les professionnels qui rencontrent parfois des **difficultés logistiques** en raison de l'éloignement entre les lieux de déchargement du matériel, les lieux de stockage et les zones d'exposition.

Plusieurs idées ont été proposées pour optimiser l'organisation spatiale et **faciliter la circulation interne** :

- **Moyens de réduction des distances** à l'intérieur du site comme des tapis roulants, des navettes autonomes, des vélos ou des trottinettes en libre-service.
- **Connexion entre les halls avec une continuité entre hall 1 / hall 3 / P2A**, qui pourrait se matérialiser par un couloir extérieur couvert ou de petites passerelles.
- **Création de cheminements à l'intérieur du hall 1** pour que des personnes puissent aller du parking aux berges du lac en traversant le hall sans nécessairement visiter une exposition.
- **Amélioration de la signalétique à l'intérieur du site**, depuis le parking vers les halls, des halls entre eux et à l'intérieur des halls. De nombreuses suggestions ont été effectuées à ce sujet, comme l'installation de panneaux colorés pour créer des parcours ou de panneaux interactifs. Au-delà des panneaux directionnels, il a été proposé des affichages d'un plan du site ou d'informations pratiques.
- **Création de zones de stationnement spécifiques pour les exposants** pour faciliter les livraisons et installations de stands.

La difficulté de circulation a été particulièrement pointée pour les **personnes à mobilité réduite**. Au-delà de l'aspect juridique (la législation relative aux PMR n'est pas toujours bien appliquée selon plusieurs participants), l'irrégularité du sol et les fuites d'eau s'avèrent problématique pour ces personnes. Un groupe précise que la circulation est particulièrement difficile dans le hall 1 dans les travées 1 à 35 en raison de l'état de celui-ci.

### *Des services aux utilisateurs à améliorer*

Plusieurs participants ont salué la qualité des services déjà en place au Parc des Expositions, en particulier :

- **L'accompagnement logistique** avec une organisation de qualité et des équipes techniques efficaces ;
- **L'offre hôtelière** de proximité avec un bon rapport qualité/prix, même si certains notent que les hôtels locaux peuvent être rapidement saturés en cas d'événements importants et pourrait donc être renforcée.



Toutefois, de très nombreuses idées de services supplémentaires ont été émises, que ce soit envers les exposants ou les visiteurs. Les participants proposent ainsi :

- Des **espaces de détente** pour que les exposants puissent prendre un café, se reposer, recharger leur téléphone, se rafraîchir en été avec des brumisateurs.
- Des **lieux de rencontre professionnelles** afin que les professionnels puissent par exemple organiser des rendez-vous ou accueillir des prestataires dans des bureaux.
- Des **espaces de coworking** avec une bonne connexion wifi, voire un accès internet gratuit.
- Des **espaces de stockage** à privatiser avant, pendant et/ou après les événements.
- Un service de **location de matériel** pour mieux équiper les stands ou répondre à des besoins ponctuels (avec par exemple des photobooths ou des équipements audiovisuels).
- Un service de **conciergerie** ouvert aux exposants ou aux visiteurs (prêt de parapluie par exemple)
- Des services pour **camping-cars** pour les exposants concernés (stationnement, vidange, prises électriques).
- Des **offices traiteur**.
- Des **points d'eau** et fontaines d'eau potable.
- Des **équipements disponibles aux stands** : branchements électriques facilités, connexion wifi ou fibre optique, possibilités d'accroche, diffuseurs d'odeurs et de musiques d'ambiance, bornes permettant la géolocalisation des visiteurs.
- Des **consignes et des vestiaires**
- Des distributeurs de billets.
- Des bornes de lecture de badges.

## *Un site qui doit être plus ouvert sur son environnement*

### *Une situation qui présente un potentiel, notamment grâce à la proximité du lac*

La « position et proximité du lac » est unanimement reconnue comme un atout majeur, la proximité du site avec le lac et ses berges est décrite comme agréable par les participants. Ainsi, les participants suggèrent **d'ouvrir le Parc des Expositions sur le territoire Bordeaux-Lac**. Le potentiel du lac et de ses berges est décrit aujourd’hui comme sous-exploité, les participants expriment la volonté d’un aménagement valorisant cet atout naturel et renforçant l’attractivité du site.



© Charlotte Barlier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

- **Ouvrir les berges du lac.** Pour les participants, il est nécessaire de revaloriser les berges en les rendant accessibles au public. Il s’agit de permettre un cheminement continu autour du lac, pour les piétons et les cyclistes, dans la continuité des cheminements existants. Certains suggèrent que le site puisse être fermé en cas d’événements d’envergure.
- **Créer une passerelle sur le lac.** Il est proposé de créer un aménagement ouvrant un nouvel espace de promenade, de faciliter l’accès aux berges tout en créant une zone de mise à l’eau pour les activités nautiques.
- **Protéger les espaces naturels.** Certains attirent l’attention sur le fait que l’ouverture des berges doit être respectueuse des espaces naturels. En ce sens, il est proposé d’interdire les circulations automobiles sur les berges, de mener un nettoyage régulier du site, de ne pas artificialiser les espaces en développant uniquement des installations démontables et intégrées à l’environnement.
- **Partager les espaces.** Certains participants indiquent que le lac devrait rester partagé et zoné, avec par exemple une zone réservée à l’aviron et aux compétitions ; une autre dédiée aux loisirs, notamment autour de la plage, etc.
- **Développer des aménagements et des activités, notamment nautique, aux abords du lac.** Les propositions en ce sens ne font pas consensus parmi les participants : pour certains il s’agit de limiter le nombre d’aménagements et d’activités, pour d’autres il faut les accroître. La liste des propositions est disponible dans la partie « Une volonté d’ouverture du site en dehors des événements » page 27.
- **Réaliser des aménagements paysagers et des espaces extérieurs,** permettant notamment une meilleure intégration du Parc des expositions à l’environnement naturel et arboré du tour du lac. Certains indiquent qu’il ne faut pas construire de nouveaux bâtiments ou infrastructures autour du lac.
- **Sécuriser les accès aux lacs.** Une attention particulière doit être portée à la sécurité, notamment en raison de la proximité immédiate avec l’eau et du risque de baignade à proximité des infrastructures du club d’aviron, d’autant que certaines berges sont abruptes. Cela passe également par le maintien d’une voie pompier permettant d’accéder aux berges.
- **Organiser des événements sportifs** sur le lac.
- **Valoriser des événements extérieurs** en les rendant visibles depuis l’intérieur, par exemple en jouant sur la lumière.
- **Préserver et valoriser les vues sur les espaces naturels environnants**, particulièrement le lac et la Jalle Noire.

Il est préconisé de **développer des liens entre le Parc des Expositions et d’autres espaces et équipements**, en dehors du lac afin d’assurer une cohérence de quartier : la Plaine des sports Colette Besson, le camping, le club d’aviron, le Stade Bordeaux Métropole Atlantique et la réserve écologique

des Barails (avec des propositions de passerelles vers ces deux derniers sites). Il est également proposé lors de la concertation de :

- **Ouvrir le parking du Parc des Expositions aux infrastructures du quartier**, notamment la Plaine des sports Colette Besson, le Stade Matmut Atlantique, la réserve écologique des Barails, etc. qui disposent d'une offre de stationnement limitée.
- **Accueillir les clubs et équipes sportifs**. Cela permettrait de mieux articuler le Parc avec les infrastructures environnantes, telles que la Plaine des sports Colette Besson ou le Stade Matmut Atlantique.

#### *Des points de vigilance exprimés sur les questions de sécurité*

Certains participants ont exprimé des points de vigilance concernant **la sécurité du quartier**. En effet, le quartier Bordeaux-lac est perçu comme éloigné de la part des Bordelais, fragilisé par le départ de nombreuses entreprises, et peu valorisé. Les participants évoquent « *un sentiment d'insécurité le long du passage entre stations de tram et le parc hôtelier* », notamment du fait du « *campement à proximité* », du « *manque d'éclairage* », des « *rodéos urbains à proximité du parking* ». Les participants précisent que le quartier peut sembler « *sale* » ce qui affecte la réputation du site. Le manque d'activité en dehors des événements renforce le sentiment d'insécurité.

- **Renforcer la présence de forces de l'ordre**, notamment par des patrouilles de police supplémentaires, et agir contre les rodéos de voitures derrière le parc.
- **Anticiper le développement d'activités commerciales**, qui suppose un renforcement des dispositifs de sécurité dans le quartier.
- **Aménager des espaces éclairés et sécurisés** pour favoriser la fréquentation en soirée et améliorer le confort des usagers.
- **Implanter une caserne de pompier** sur le site.

Les suggestions en termes de sécurité concernent également **la sécurité et la tranquillité du site en prévision d'un développement de ses activités**.

- **Sécuriser le Parc des Expositions**. Prendre en compte les exigences de sécurité : gardiennage, vidéosurveillance, clôtures et protections autour des bâtiments, personnel formé, notamment pour des événements sensibles comme ceux impliquant des drones.
- **Pouvoir fermer temporairement les abords du lac** lors d'événements d'envergure, pour des raisons de sécurité ou de logistique.
- **Organiser une gestion maîtrisée des flux**. Le développement du Parc des Expositions entraînera une hausse des flux de personnes, avec un risque accru de nuisances.
- **Assurer la tranquillité du voisinage**. Veiller à limiter les nuisances sonores pour les riverains en maîtrisant les événements de plein air trop bruyants ou les activités commerciales ouvertes tard le soir.

#### *Une volonté d'ouverture du site en dehors des événements*

Les contributions récoltées durant la concertation expriment une envie d'ouvrir le site sur le quartier et sur la ville. C'est notamment l'idée de la **mixité des usages** : le Parc doit devenir un lieu vivant et attractif tout au long de l'année, en favorisant une diversité d'activités et d'usages : « *Mixité des usages pour une vie permanente : bureaux, loisirs, espaces naturels et ludiques, hôtellerie, incubateur pour entreprises émergentes* ». En effet, les participants déplorent aujourd'hui un manque d'intégration urbaine et un manque de convivialité au site.

- **Organisation des espaces**. Les espaces et le parking seraient sous-exploités en dehors des événements. Il serait pertinent d'envisager une mutualisation des usages et une ouverture plus large du site au public. Il s'agit de faciliter l'accès au public en dehors des événements pour en

faire un lieu de promenade et de détente, notamment avec l'ouverture des berges afin d'avoir la « possibilité de faire le tour du lac. ».

- **Vie de quartier.** Créer une véritable dynamique de vie de quartier dynamique et conviviale avec des commerces de proximité (épiceries, boulangeries, etc.), des espaces de restauration animés, des aires de jeux pour les enfants et des logements, des bureaux. Il s'agit toutefois de penser l'offre en complémentarité des équipements déjà présents sur le site et dans le quartier.
- **Tourisme.** Au-delà de l'ouverture du site au quartier, il s'agit de développer une offre attractive pour inciter les congressistes à prolonger leur séjour à Bordeaux-Lac. Prévoir des zones dédiées aux camping-caristes et vans. Inciter les visiteurs du Parc à se loger et à consommer directement dans le quartier concerné, avec une offre hôtelière sur le site.
- **Monde associatif.** Ouvrir des espaces du site aux associations.
- **Communication.** Il est suggéré de développer des actions de communication pour informer les habitants et usagers de la possibilité de se rendre au Parc en dehors des événements, ainsi que sur place, sur l'activité du PEX et la destination Bordeaux, par écrans numériques permanents. L'idée de visites guidées du site a également été émise.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès –  
Bordeaux Métropole

Ainsi, dans cette logique d'ouverture des espaces, diverses contributions ont porté sur des **idées de lieu de destination** pour les habitants et les usagers du site.

- **Activités nautiques.** Pour certains, aucune nouvelle activité nautique ne devrait être autorisée. A l'inverse, d'autres participants estiment que la plage de Bordeaux-Lac est trop petite pour accueillir l'ensemble des usagers, et suggèrent la création d'une seconde plage pour mieux répartir la fréquentation. Dans le même sens, certains proposent de développer de nouvelles activités nautiques et aquatiques, accessible aussi bien aux habitants du quartier qu'aux visiteurs, telles que la natation, le paddle, le kayak, ou encore une vague artificielle. Il est également proposé de créer un centre nautique avec ponton et des jeux aquatiques (ex : structures gonflables).
- **Activités sportives.** Plusieurs types d'aménagements sont proposés : infrastructures sportives, skate-park, structures de fitness, terrain de pétanque, parcours d'accrobranche, minigolf, mur d'escalade, piscine olympique, salle de sport, gymnase, patinoire, nouveau club d'aviron, complexe sportif.
- **Divertissement et culture.** Plusieurs types d'aménagements sont proposés : scène pour concerts, cinéma, discothèque, parc d'attractions, centre de loisirs, espace « open air » pour festivals, courses de moto/karting, espace de street-art, festivals/expositions (programmation régulière), musée (ex : musée du club de rugby).
- **Espaces de détente et de convivialité.** Plusieurs types d'aménagements sont proposés : aires de jeux pour enfants, espaces de repos et de pique-nique (avec assises et tables), jardin floral, jardin potager, jardin suspendu, montgolfière attachée au sol, brumisateurs, tribunes végétalisées (pour événements sportifs ou culturels).
- **Espaces de restauration.** Plusieurs types d'espaces de restauration sont proposés dans une optique de convivialité, avec des restaurants, des guinguettes, des bars, des glaciers, etc. Cf le focus sur les offres de restauration ci-dessous.
- **Activités commerciales.** Il est préconisé de développer des commerces de proximité, type boulangerie, boutiques de spécialités locales, magasin de presse, marché local, etc. L'idée d'implanter un supermarché et une boutique officielle du club de rugby est également émise.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès –  
Bordeaux Métropole

- **Activités économiques.** Il est suggéré de développer des espaces de coworking, d'implanter les bureaux de BEAM, un datacenter, ou encore un incubateur de start-ups.
- **Education.** Il est proposé de renforcer l'offre d'enseignement supérieur dans le quartier et d'implanter des panneaux explicatifs pédagogiques sur l'écologie et la biodiversité.
- **Promenade.** Développer une voie verte, ainsi qu'un parcours vélo derrière le camping.

Plus spécifiquement, durant le processus de concertation **un nombre conséquent de propositions a porté sur l'offre de restauration** qui devra être disponible sur le site. L'ensemble des parties prenantes interrogées ont fait mention de leurs souhaits concernant cette thématique :

- **Une offre de restauration permanente.** L'offre actuelle est temporaire, montée et démontée en fonction des événements. Il pourrait être pertinent de développer des restaurants ouverts en permanence, à la fois pour simplifier la logistique et pour permettre un accueil continu du public, même en dehors des temps forts. Cette offre doit être conviviale, ouverte à tous, y compris en dehors des événements, avec une partie en extérieur.
- **Une offre de restauration temporaire.** Il est également suggéré de mettre en place des appels à candidatures pour permettre à des artisans, restaurateurs et foodtrucks de s'installer temporairement sur le site à l'occasion des événements. Il est aussi proposé de créer des restaurants éphémères dans des structures solides.
- **Une offre de restauration variée.** Bars, cafés, fast-foods, guinguettes, food court, glaciers, etc. Des éléments qui permettront de répondre aux objectifs de convivialité du site, et d'enrichissement de l'expérience des usagers.
- **Une offre de restauration locale.** Il est suggéré de développer un hall avec des producteurs locaux, et de privilégier la production locale et éco-responsable pour les sites de restauration.
- **Une offre de restauration dimensionnée** en fonction des besoins, des événements, de la vie du quartier. Cela signifie également à veiller à bien articuler l'offre avec l'activité des traiteurs sur place.
- **Une offre de restauration adaptée** aux différents publics, avec une offre dédiée aux habitants et aux professionnels. Certains exposants se disent en attente de lieux mixtes, qui ne sont pas uniquement à destination des professionnels. Il est également demandé de renforcer l'offre de restauration pour les collaborateurs de l'exploitant et les prestataires techniques.
- **Une offre de restauration abordable**, pour tous les budgets.
- **Une offre de restauration respectueuse de la tranquillité du voisinage**, en limitant les ouvertures tardives (vers 23h).

#### *Un accès à faciliter pour tous les usagers*

Concernant **le stationnement**, le grand parking et son nombre important de places sont très appréciés. Ils répondent aux besoins des usagers du Parc des Expositions, mais aussi à ceux des infrastructures voisines, qui disposent parfois d'un stationnement inexistant ou limité. Sa facilité d'accès est également soulignée par certains, bien que d'autres témoignent de difficultés à accéder au parking, notamment lors de grands événements.

- **Conserver une grande capacité de stationnement.**
- **Adapter le stationnement aux différents usagers.** Il est proposé de séparer le parking visiteurs d'un parking qui serait réservé aux exposants. Aussi, il est suggéré d'installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques, et prévoir des places de stationnement pour les camping-cars.
- **Ouvrir le stationnement aux infrastructures voisines.** Il est suggéré de mutualiser le parking avec celui d'équipements voisins, notamment le stade.

- **Améliorer la qualité des infrastructures.** Il est notamment proposé de rénover le système d'éclairage et le revêtement bitumé.
- **Adapter le parking aux enjeux d'adaptation au changement climatique.** En ce sens, il est préconisé de réduire l'empreinte au sol du parking actuel en construisant des parkings en silos. Cela permettrait de libérer des surfaces pour accueillir de nouveaux usages, équipements ou activités. Aussi, il est proposé d'entreprendre des actions de désimperméabilisation du parking, et d'optimiser le nombre de places pour libérer de l'espace.

Concernant les **accès en voiture de manière plus large**, il est préconisé de fluidifier le trafic, notamment lors des grands événements. La circulation devient particulièrement difficile lors des grands événements, avec des embouteillages fréquents aux heures de pointe et à la fin des événements, avec une rocade rapidement saturée.

Au sujet de la **signalétique**, l'accès au hall 1 est décrit comme bien indiqué. Cependant, la signalétique serait à améliorer pour accéder au parking, aux transports en commun, puis pour se déplacer sur le site.

La proximité avec le **tramway** est décrite comme un atout par les participants, plusieurs contributions vont dans le sens de l'amélioration des accès et de la déserte :

- **Améliorer la desserte du site.** Il s'agit d'augmenter la fréquence des transports en commun, du tramway mais également des bus, en s'adaptant aux pics de fréquentation. Si l'offre de loisirs et/ou de logements venait à augmenter, ces éléments devront être pris en compte pour améliorer la desserte. En cas d'interruption du service de tramway, des bus de remplacement doivent être mis en place. Enfin, il est suggéré de prolonger le tramway jusqu'au hall 3.
- **Améliorer la desserte du quartier.** Envisager l'implantation d'un nouvel arrêt de tramway. Le quartier est globalement enclavé, notamment en direction de l'aéroport et de l'ouest de Bordeaux Métropole.
- **Améliorer la qualité de service du tramway.** L'accès au site par le tramway est jugé lent, notamment lors de fortes affluences.
- **Améliorer les accès au tramway.** Il s'agit de faciliter l'accès et la sortie du site. Deux propositions concrètes et originales sont suggérées : un « BatCub » sur le lac ou un téléphérique.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

Aujourd'hui, le stationnement pour les **mobilités douces** est décrit comme insuffisant, peu confortable et peu sécurisé. Un manque de visibilité est souligné, le stationnement vélo serait trop loin de la piste cyclable, ce qui le rendrait peu visible et génère des conflits avec les piétons. Il manquerait une signalétique claire « parking à vélo ». Ainsi, il est proposé d'améliorer l'accès au site pour les **mobilités douces**, avec des infrastructures associées :

- **Aménager des pistes cyclables.** Ces pistes doivent être larges et sécurisées, notamment à proximité des routes. Il est suggéré de transformer les routes longeant le parking, et d'y aménager davantage de pistes cyclables, voire des accès de type « voies vertes ». La sécurisation des pistes cyclables passe également par un éclairage suffisant le soir.

- **Implanter un parking dédié aux vélos.** L'offre de stationnement doit être sécurisée et suffisante aux vues de la fréquentation du site. Certains précisent que le parking vélo devrait être couvert et sécurisé, à proximité des halls, et idéalement devant chaque bâtiment, voire des arceaux à vélos devant chaque porte.
- **Implanter des arceaux à vélo** en nombre suffisant.
- **Proposer des services dédiés aux cyclistes.** Il s'agit par exemple de mettre à disposition des pompes de gonflage en libre-service.
- **Implanter une station de vélo en libre-service.** Il est recommandé de proposer une offre de vélos en libre-service suffisante aux vues de la fréquentation du site.
- **Ouvrir différents accès au site** pour les cyclistes, avec des entrées dédiées et des espaces de stationnement.
- **Améliorer la signalisation** dédiée aux cyclistes, afin d'assurer une déserte simplifiée jusqu'au bâtiments du site, et indiquer les temps de trajet vers les lieux proches. Un marquage au sol pourrait être déployé pour indiquer la présence de cyclistes, accompagné de panneaux directionnels et de panneaux clignotants pour les traversées de route.
- **Œuvrer à un meilleur partage des espaces**, entre les piétons, cyclistes, trottinettistes, etc. Il s'agit par exemple de matérialiser l'espace pour les vélos, en aménageant des couloirs d'accès, des voies spécifiques avec marquages au sol. Il pourrait également s'agir d'un marquage au sol avec des zones de couleur pour matérialiser les espaces réservés aux piétons, aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite, etc.



#### *La renaturation du site souhaitée pour en faire un lieu plus agréable*

Pour un certain nombre de participants, l'ouverture du Parc des Expositions sur le territoire Bordeaux-Lac doit permettre de mieux intégrer le site dans son environnement, en renforçant les liens avec le quartier. Il s'agit de **prendre en compte les enjeux environnementaux** :

- **Restaurer et renaturer les espaces.** Il est préconisé de végétaliser les espaces artificialisés et non-utilisés, afin de restaurer les zones écologiques délabrées. Les actions de renaturation peuvent aussi concerner une partie des espaces actuellement occupé par le parking. Il pourrait également s'agir de réduire l'espace dédié à Homexpo, afin de créer un espace naturel en continuité avec l'espace de la Jalle Noire. Il est aussi proposé d'engager des actions de désimperméabilisation progressive des sols. Il s'agit également d'assurer un suivi et un entretien régulier des espaces renaturés pour inscrire cette ambition dans la durée. Cela passe par la conservation de l'aspect sauvage du site, tout en l'entretenant pour éviter l'effet « cloaque » des eaux stagnantes.
- **Végétaliser le site.** Il est proposé d'aménager des espaces verts ombragés et propices au repos. Il s'agit aussi de protéger et d'entretenir ces zones ainsi que le lac, qui constituent de véritables îlots de fraîcheur face aux effets du changement climatique, et notamment les vagues de chaleurs. Il est aussi suggéré de développer des murs végétaux, des espaces potagers, des jardins suspendus, etc. et de faire du site un lieu éco-responsable. Concernant les plantations, il est recommandé d'utiliser des végétaux durables, ne demandant pas trop d'entretien et pouvant s'inscrire dans la durée sur le site.



- **Prendre en compte la biodiversité.** Il s'agit de mener des pré-diagnostic environnementaux pour préserver au maximum les espèces animales et végétales présentes sur le site.
- **Limiter l'artificialisation des sols.** Pour certains, il s'agit d'éviter la construction de nouveaux logements ou bâtiments.
- **Entreprendre des actions de pédagogie.** Il est suggéré d'impliquer le personnel de la réserve naturelle des Marais de Bruges, afin de réaliser des visites pédagogiques et des explications sur la faune et la flore, la géographie des Jalles et leur rôle écologique, qui peuvent aussi être sous forme de panneaux. Il est proposé de permettre de s'approcher de la Jalle noire, sans y pénétrer, avec des espaces communs de déambulation, des ponts style « pont japonais » et des postes d'observation.

*Nota : des avis sans lien direct avec l'objet de la concertation ont été notés comme sur d'autres projets ou sur la nature de manifestation sur site. Néanmoins, n'étant pas en lien avec l'objet du projet de renouvellement du Parc des Expositions, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique mais ont bien été noté.*

# Analyse des questionnaires de satisfaction des participants aux rencontres publiques

## *Le contexte de l'évaluation de la satisfaction des participants aux rencontres participatives*

Bordeaux Métropole s'est engagée à évaluer le respect de ses engagements pris en adhérant à la **charte nationale de la participation du public**, qui comprend 22 engagements. Pour ce faire, elle a mis en place un questionnaire standardisé axé sur la qualité des rencontres avec le public, abordant des thèmes tels que la qualité de l'information et des échanges, ainsi que la diversité des participants. L'objectif est de **systématiser l'évaluation de la satisfaction des participants pour toutes les démarches participatives**, en utilisant des questions décontextualisées et majoritairement fermées afin de faciliter le traitement des réponses. Il est important de noter que ces questions portent uniquement sur le déroulement des rencontres, et non sur le fond des projets, pour éviter toute confusion avec les dispositifs participatifs eux-mêmes. Ce questionnaire est en phase de test depuis novembre 2022, avec des expérimentations menées lors des rencontres publiques sur la Zone à Faibles Émissions (ZFE) et le projet de transport par câble.

### Format et distribution :

- Format papier A5 recto-verso
- Distribué sur les chaises ou directement donné aux participants avant le début de l'animation
- Mise à disposition de stylos pour les remplir
- Incitation, en début et fin de rencontre, à remplir le questionnaire
- A remplir sur place et à remettre en fin de rencontre aux organisateurs, chargés de les numérotter ensuite

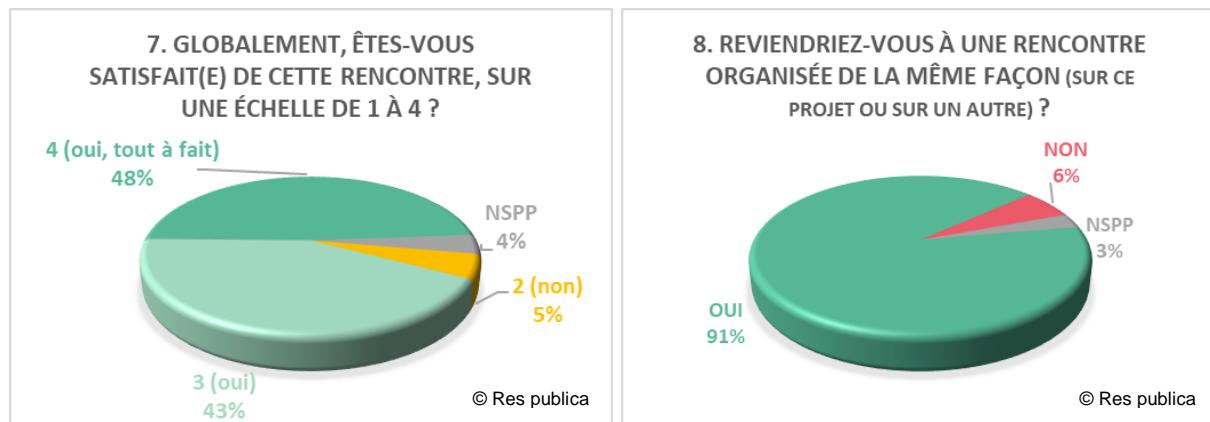
### Contenu :

- 4 rubriques
- 8 questions concernant la rencontre : questions fermées + 4 commentaires possibles
- 4 questions concernant le profil

## *Les résultats de l'évaluation*

On dénombre 208 participants aux ateliers et réunions publiques, les événements de la concertation où le questionnaire a été mis à disposition. Avec 102 questionnaires récoltés, le **taux de retour s'établit à 49 %**.

Globalement, les répondants sont **satisfait(s) (91 %)** de la rencontre à laquelle ils ont participé. Ils sont **prêts à 91 % à revenir** à une rencontre organisée de la même façon.



Extraits des commentaires :

- « Atelier par groupes, ce qui a favorisé les échanges et la prise en compte de tous les avis. »
- « Clarté de la présentation et des réponses. »
- « Très bien organisé et très convivial. »
- « Prise de parole trop importante de certaines personnes aux avis tranchés. »
- « Ouverture de la démarche, positivité et gentillesse des animateurs présents, démarche très positive. Merci pour l'organisation. »
- « Mauvais respect du temps de parole de la part du public. »
- « Un échange clair et constructif. »
- « Manque un peu d'échanges global/informel »
- « Participation active, possibilité d'expression. »

**La majorité des répondants (82 %) connaissait déjà le projet avant de venir à la réunion. 91 % des répondants estiment que la présentation leur a permis d'en savoir davantage sur le projet. 96 % ont estimé que la présentation était claire et 78 % des répondants trouvent la présentation complète.**



Extraits des commentaires :

- « Simplicité de la parole, clarté »
- « Informations contestables. »
- « Très synthétique »
- « Recensement d'idées mais quelles sont celles de Bordeaux Métropole ? »
- « Bien amenée, agréable, rapide. »

Les conditions de l'échange avec les participants sont particulièrement appréciées : **89 % des répondants jugent que « toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer ont pu le faire » et 91 % que « les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments exposés par les participants ».**



### Extraits des commentaires :

- « Des avis collectés seulement, pas de débat »
- « Temps d'échange trop court avec le public »
- « Beaucoup d'émotions !!! »

Le répondant-moyen est un **homme** (49 % des répondants), âgé de **25 à 44 ans** (48 %), participant à titre **d'acteur économique** (39 %). Il **habite dans la commune de la rencontre** (53 %).



© Res publica



Accusé de réception en préfecture  
033-243300316-20250926-lmc1111352-DE-1-1  
Date de télétransmission : 03/10/2025  
Date de réception préfecture : 03/10/2025  
Publié le : 03/10/2025

# Les enseignements du maître d'ouvrage

## **Une participation active et diversifiée**

La concertation sur un sujet aussi singulier que le Parc des Expositions de Bordeaux Métropole avait pour objectif de mobiliser un public aussi varié que les usages qui s'y développent : grand public, professionnels de l'événementiels, entreprises travaillant sur place, visiteurs locaux et non locaux, utilisateurs des équipements à proximité, habitants... La mobilisation et les différentes actions de la concertation démontrent que celle-ci a permis à tous et toutes de s'exprimer.

Les rencontres de proximité et le micro-trottoir ont permis de solliciter un public qui se déplace sans doute peu dans le format atelier ou réunion publique, mais qui pourtant par proximité ou par occasion constitue des usagers du Parc des Expositions.

Les actions lors d'un salon professionnel ou lors de la foire-expo ont permis une immersion au plus près des utilisateurs (visiteurs, exposants, professionnels...), locaux et non locaux (hors Bordeaux Métropole). Ces événements apportent une véritable « expérience utilisateurs ».

Les réunions publiques ont été des moments mobilisateurs et de prises de connaissance du sujet, du site (avec visite) et des thématiques les plus importantes.

Les ateliers sous différentes formes (avec visite, pros, en ligne, grand public...), ont donné lieu à de nombreux échanges, parfois très techniques sur la fonctionnalité du Parc des Expositions et de faire émerger des attentes fortes des utilisateurs.

Les actions complémentaires, comme le questionnaire en ligne, les registres ou encore le site de la participation ont été des supports de recueils d'avis et de propositions sur de nombreuses thématiques (mobilité, architecture, activité, fonctionnalités, histoire...).

La diversité des outils, la bonne mobilisation et les profils variés des participants démontrent que Bordeaux Métropole, en lien avec les villes de Bordeaux et Bruges a mené une concertation ouverte et participative.

Il est à noter que des sujets, avis ou propositions dépassent le sujet de la concertation ou sont même parfois sans lien direct (thématique des événements se déroulant sur site, mésusage dans le quartier, continuité d'aménagement cyclable hors site...), mais cela reste ponctuel.

## **Des avis et propositions nombreux et variés**

### L'attention à l'activité économique du site : la crainte du déclassement sans action publique

*Cette alerte rejoint une problématique identifiée dans les objectifs du projet : maintenir l'activité du site, conforter ce secteur économique majeur de la métropole et lui permettre de se développer.*

Les participants ont attiré l'attention de la métropole sur les risques qui pèsent sur l'activité du Parc des Expositions et indirectement sur ce secteur d'activité en raison de l'état immobilier du hall 1 avec un risque de déclassement de la destination « Bordeaux Métropole » et la perte d'événements.

La mobilisation de la collectivité et l'association des professionnels est bien perçue car moteur d'un projet réfléchi et partagé.

Les utilisateurs ont été aussi forces de proposition pour améliorer cet équipement et permettre à ceux qui le fréquentent (travailleurs, visiteurs) de trouver des aménités sur site.

Ces éléments seront intégrés aux futurs cahiers des charges pour imaginer le programme du projet futur.

#### Le redéploiement de l'offre : un indispensable préalable

*Ce thème constitue un enjeu fort pour la métropole : quelle offre est nécessaire pour un Parc des Expositions concurrentiel face à l'évolution des événements (nature, nombre de visiteurs, période...) ?*

Les apports de la concertation ont été nombreux, notamment sur des questions techniques, de fonctionnalités, de visibilité, de logistique ou encore d'accessibilité. Cela démontre une attente forte dans le programme immobilier à construire : éclairage naturel, espace de respiration, modularité, acoustique, confort thermique, lieux d'aisances, locaux annexes, salles de conférences...

Ces éléments seront intégrés aux futurs cahiers des charges pour imaginer le programme du projet futur et s'adapter aux standards attendus.

#### La symbolique du Hall 1 actuel

*Question posée dans les modalités de la concertation, qui a été reprise lors des réunions publiques et dans un atelier. Ce sujet ne fait pas l'objet de décision à ce stade de la concertation, mais bien des interrogations portées à la connaissance des participants.*

Le hall 1 est assez singulier par son format et sa fresque d'habillage – des panneaux peints sans volume. L'état immobilier du hall 1 a interrogé de nombreux participants, majoritairement indiquant des préoccupations sur son état et par quelques participants sur son devenir. Des attentes ont été exprimées sur son maintien coûte que coûte.

Formulation alternative : Le motif de façade et la ligne du hall 1 actuel ont été à quelques reprises soulignés et cette singularité a bien été identifiée par Bordeaux Métropole qui a en amont de la concertation initié une réflexion sur celle-ci. Ce travail est toujours en cours.

Si son état questionne (panneaux non isolés, qui ont fait l'objet d'une campagne de fixation), la réutilisation de cette façade atypique par préservation totale ou partielle, sa réinterprétation ou sa réutilisation seront des pistes à approfondir dans les prochaines étapes, en fonction des projets étudiés, avec les professionnels compétents sur ces questions.

#### Des usages à développer, une place à prendre dans un quartier en mouvement

*Le site par ses dimensions et les capacités de développement possible, permet d'imaginer le développement de nouvelles activités et usages. Ce sujet était un des objectifs de la concertation.*

De nombreuses attentes ont émergé sur cette thématique, aussi bien en lien avec le fonctionnement même du Parc des Expositions, que pour des usages nouveaux mais aussi pour des usages croisés.

Le lieu est vu comme une destination, à valoriser avec la proximité du Lac, des équipements, des futurs projets comme celui de la Jallière. Les thèmes du loisir et de la restauration (aussi bien lors des événements du Parc Expositions que pour les personnes y travaillant ou plus largement) sont revenus à de très nombreuses reprises.

Le développement d'une offre différente du Parc des Expositions est donc une thématique importante.

#### La transition environnementale en sujet transversal

*Inscrit comme un objectif, l'amélioration globale du site, en prenant en compte les enjeux actuels de la transition énergétique et écologique ont trouvé un écho très favorable, avec des questions assez précises parfois.*

Le projet de renouveler le site sur lui-même, de développer de nouvelles fonctions, de trouver de nouvelles ressources énergétiques, de reconstituer des corridors écologiques ou de désimperméabiliser le lieu sont des sujets qui ont généralement été bien accueillis et même avec des attentes, notamment sur la végétalisation ou encore l'amélioration de l'usage énergétique du site.

L'état immobilier du hall 1 actuel a interrogé notamment sur sa capacité à le chauffer/refroidir (inconfort d'usages des visiteurs et professionnels), dans un bâtiment qu'il serait impossible d'isoler ou de couvrir de panneaux photovoltaïques par exemple.

Ainsi, que cela soit sur le volet environnemental ou énergétique, les attentes sont en phase avec les objectifs de la métropole et en adéquation avec des objectifs plus généraux (loi Zéro Artificialisation Nette, décret tertiaire, plan climat-air-énergie territorial (PCAET), etc.).

### La mobilité et l'accessibilité

*Le site bénéficie aujourd'hui d'une desserte facilitée via la rocade, le tramway ligne C, des lignes de bus, des pistes cyclables ... Les questions de mobilité en général sont très importantes, aussi bien pour le Parc des Expositions en lui-même que pour les nouveaux usages potentiels.*

Si la facilité d'accès est revenue assez souvent, quelques points d'améliorations sont à noter : la signalétique et le repérage. En effet, les différents bâtis éloignés et les entrées peuvent apporter de la confusion pour le visiteur et l'usager. Le site est difficilement appréhendable à pied.

Pour accompagner le changement aux mobilités, notamment vers les mobilités actives, des besoins ont été identifiés sur l'amélioration des infrastructures (pistes, trottoirs, signalétique...) mais aussi sur le stationnement vélo.

Le réaménagement du site prendra en compte ces attentes, même si certaines portent sur une échelle plus large et recoupent certaines démarches de projets déjà initiées par la métropole (réseau REVE...).

### **Enseignement général**

Bordeaux Métropole souligne la diversité des participants et des propositions, avis ou recommandations. Certains sujets pourront être intégrés dans les futures étapes de travail et les futures études de projets. Les thèmes du maintien de l'activité, de la diversité des fonctions, de la diversité des usages, de l'histoire du hall 1 actuel, de l'accessibilité, ou de la transition environnementale sont les thèmes majeurs qui ressortent de cette concertation.

Bordeaux Métropole va donc pouvoir approfondir ces sujets, et les intégrer dans la conception d'un projet : **la concertation a confirmé l'intérêt d'agir qui a fait consensus sur le fond.**



Direction Générale du Développement Economique  
Esplanade Charles de Gaulle  
33 045 Bordeaux Cedex  
05 56 99 84 84  
[participation.bordeaux-metropole.fr](mailto:participation.bordeaux-metropole.fr)